

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01258

Numéro SIREN : 827 823 154

Nom ou dénomination : 45 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012329

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	6 948		6 948	
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	378		378	256
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 327		7 327	256
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres créances	452 054		452 054	335 648
Divers				
Disponibilités	718 883		718 883	824 707
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 170 936		1 170 936	1 160 355
TOTAL GENERAL	1 178 263		1 178 263	1 160 611

Certifier conforme



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Réserve légale	100	100
Autres réserves	1 158 631	
Report à nouveau		958 780
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 286	199 851
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 172 017	1 159 731
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 246	880
TOTAL DETTES	6 246	880
TOTAL GENERAL	1 178 263	1 160 611
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 246	880
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 45 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 178 263 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 286 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6 948		6 948
Immobilisations financières	256	122		378
Total	256	7 070		7 327
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				7 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 452 054 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	452 054	452 054	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	452 054	452 054	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 246 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 246	6 246		
Produits constatés d'avance				
Total	6 246	6 246		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 246			

45 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

827 823 154 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 PRISE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 6 AVRIL 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12.286,31 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 12.286,31 euros.

Affectation

- Dotation au compte « autres réserves » : 12.286,31 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.172.017,28 euros et le montant des réserves à 1.170.917,28 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD



